

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 juin 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-103

Date de convocation : le 23 juin 2026

Date d'affichage : 23 juin 2026

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 29 juin 2026 à 19h à la salle polyvalente de Sainte-Opportune-du-Bosc, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHEUX.

➤ Secrétaire de séance : Madame Camille MAMEAUX.

Membres en exercice : 56

Présents : 50

Pouvoirs : 3

Toutes les communes étaient représentées sauf La Haye-du-Theil et Vitot

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUI	HUREL William	GAUVIN Sébastien - excusé
BERENGIVILLE-LA-CAMPAGNE	FENELON François	GANGNON / ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	MALZY Philippe
BROSVILLE	ROMET Marc	LECOMTE Béatrice - excusée
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	LEROUX Christophe
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - excusée
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe - excusé
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	BREARD-VOTTIER Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	VANDEVILLE Laurence	GUERRE Thierry
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	NICERON Julien
ECQUETOT	RICHARD Didier	LHERMEROULT Magali
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise
EPEGARD	PAYAN Jean-François	LECLERE Adélaïde
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	ROBACHE Jean-François	GODARD Jean-Jacques
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	BORGES Sylvie	RICHARD Angélique
HECTOMARE	PLOYART François - excusé	WOJTYSIAK David
HONDOUVILLE	LEJEUNE Cyril PARIS Jean-Charles	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain - excusé	PORTE Michel - absent
LA PYLE	ROUSSIAU Yann	DUHAMEL Alban
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent CLEMENCE Sylvie BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle - AMEYE Isabelle excusée pouvoir G. BARBIER - BARBIER Gilles - BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud - CHEVALIER Marie-Noëlle - COUDRAY Isabel excusée pouvoir A. CHEUX - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita - LEFEBVRE Jean excusé pouvoir F. BRONNAZ - MARCHAND Jean-Baptiste excusé	
LE TILLEUL-LAMBERT	MAMEAUX Camille	RODIER Florent
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	FERRAND Amandine excusée
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia excusée
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand excusé	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	DROUIN Annie
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT Odile
ST MESLIN-DU-BOSC	JOUEIN Eric	PREY Mélanie
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	GAHERY Didier VAN LANDUYT Christelle	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	DUBUISSON Frédéric
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	BONNEAU Sébastien	LOGIER Maxime excusé
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues DAVID Sandrine	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène excusée
VILLETES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William
VITOT	LELARGE Joël absent	MONNIER Sylvie absent

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 juin 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-103

COMPETENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Objet : Approbation du schéma de stratégie commerciale en faveur du commerce de proximité 2026-2028

Le commerce de proximité représente un enjeu stratégique sur le territoire. Dans une volonté de renforcer l'accompagnement proposé aux porteurs de projets, aux commerçants, à l'Union Commerciale et aux communes, la communauté de communes va porter le recrutement d'un manager de commerce. Un schéma de stratégie commerciale a été rédigé : il représente l'état des lieux du commerce de proximité sur le territoire et donne des objectifs et pistes d'actions à mener par le manager de commerce. Ce document sert aussi à soutenir la demande de subvention de la communauté de communes auprès de la banque des territoires, permettant un financement jusqu'à 20.000 euros du poste sur une durée de 2 ans.

Le schéma de stratégie commerciale repose sur un plan en 5 parties :

- Le contexte territorial, présentant les chiffres clés et l'armature commerciale du territoire ;
- Un observatoire du centre commercial du Neubourg et son évolution depuis 2022. La vacance commerciale a augmenté ces dernières années et représente un enjeu majeur pour le territoire ;
- La stratégie et le positionnement de la communauté de communes ;
- Une proposition de plan d'action sur 4 axes stratégiques (animation commerciale, action sur les locaux vacants, aides financières et transition numérique). Ces actions seront amenées à évoluer en fonction des projets émergents et des opportunités identifiées ;
- La création et les conditions d'évaluation du poste de manager de commerce

La mise en œuvre opérationnelle du plan d'action repose sur le recrutement d'un manager de commerce, porté par la communauté de communes et mis à disposition pour les projets en lien avec le commerce de proximité sur l'ensemble des 41 communes.

Ce schéma de stratégie commerciale a été présenté et validé par la commission développement économique en date du 2 juin 2026.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le schéma de stratégie commerciale (cf. annexe).

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le programme national « mangers de commerce » porté par la banque des territoires,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique en date du mardi 2 juin 2026,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Et après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- Adopte le schéma de stratégie commerciale en faveur du commerce de proximité,
- Autorise le président à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget principal 2026 et suivants

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Camille MAMEAUX



Le Président
Arnaud CHEUX

Adopté à l'unanimité

